

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L3221-3 conférant au Président du Conseil départemental le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux Vice-présidents ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1111-6 modifié par la loi du 21 février 2022 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n°2014-90 du 31 janvier 2014, et notamment son article 6, portant application de l'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/230 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection des membres de la Commission permanente autres que le Président ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2022/320 du 26 septembre 2022 relative à la composition de la Commission permanente et constatant la désignation de ses membres autres que le Président et, notamment, de 15 Vice-présidents ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2023/509 du 18 décembre 2023 modifiant la composition de la Commission permanente ;

Vu les délibérations de la Commission permanente du Conseil départemental n° DAJAP/2023/480 du 18 décembre 2023 et n° DAJAP/2024/29 du 22 janvier 2024 relatives à la désignation des représentants du Département au sein des instances ou organismes extérieurs ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 portant délégation de fonction et de signature aux 15 Vice-présidents du Conseil départemental pour conduire, chacun en ce qui le concerne, la préparation des affaires du département et notamment Monsieur Nicolas SIEGLER en matière d'aménagement du territoire, logement et Canal Seine Nord Europe ;

Vu l'arrêté de déport de Monsieur Nicolas SIEGLER n° AR-DAJAP/2022/978 du 2 janvier 2023 et l'arrêté de déport modificatif n° AR-DAJAP/2023/466 du 21 août 2023 ;

Considérant qu'en application du décret susvisé, les Vice-présidents informent par écrit le président du Conseil départemental de la teneur des questions pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences afin de prévenir toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial ou objectif de leurs fonctions ;

Considérant qu'en application de l'article L1111-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le déport dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts est obligatoire concernant les désignations en vertu de la loi dès lors que les délibérations en cours portent sur une dépense non obligatoire au sens de l'article L1612-15 du Code général des Collectivités Territoriales. Tel est aussi le cas des désignations dans les organismes extérieurs en vertu des textes qui les régissent ;

Considérant qu'en application de la loi n°2014-907 du 11 octobre 2013, la prévention des conflits d'intérêts tient également compte des fonctions exercées par un membre de la famille dans le but d'éviter toute situation d'interférence ayant ou donnant l'apparence d'un conflit d'intérêts ;

Considérant que Monsieur Nicolas SIEGLER a adressé sa déclaration d'activités, il appartient à Monsieur le Président du Conseil départemental de déterminer la liste des questions pour lesquelles Monsieur Nicolas SIEGLER doit s'abstenir d'exercer ses compétences.

## **ARRETE**

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/978 sus-visé est remplacé par le tableau joint au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 3.** Le présent arrêté sera transmis au préfet et publié sur le site [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr).

Signé électroniquement à Lille le 11/03/2024

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

Liste des désignations de Monsieur Nicolas SIEGLER

Nom de l'organisme	Type d'instance	Fonction	Qualité	Date de désignation	Observations
ASE - Alliance Seine Escaut	Assemblée générale	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ASE - Alliance Seine Escaut	Comité de direction	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CAMBRAI - Collège Public Fénelon	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
CAMBRAI - Collège Public Jules Ferry	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	24/01/2022	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
CAMBRAI - Collège Public Lamartine	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
CAMBRAI - Collège Public Paul Duez	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
CAMBRAI-Collège Privé Jeanne d'Arc - Saint-Luc	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges privés.
CDA 59 - Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France	Comité de suivi pour la Convention de partenariat 2015-2018	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Nord	Arrondissement de AVESNES SUR HELPE - CAMBRAI	Titulaire	Représentant du Président	27/08/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDAF - Commission Départementale d'aménagement foncier sous la responsabilité du Département	Commission permanente	Titulaire	Représentant du Département	03/02/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CDCI - Commission Départementale de la Coopération Intercommunale	Formation Plénière - Collège du Conseil départemental	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CEREMA – Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	Comité électoral comprenant le président de chaque département adhérent	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	12/12/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CEREMA – Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	Comité d'orientation territoriale des Hauts-de-France	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	12/12/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CH-Cambrai - Centre Hospitalier de Cambrai	Conseil de surveillance	Titulaire	Représentant du Président	18/10/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les centres hospitaliers.
CIAF - Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier d'Aubencheul au Bac, Oisy le Verger	Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CIAF - Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) Barastre, Bertincourt, bus, Haplincourt, Lechelle, Metz-en-Couture, Neuville-Bourjonval, Rocquigny, Ruyaulcourt, Ytres, Trescault	Commission intercommunale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	15/12/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CIAF - Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier de Graincourt, les Havrincourt	Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CIAF - Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier d'Havrincourt, Hermies	Commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>COM – Comité de pilotage des Contrats opérationnels de mobilité</b>	<b>Comité de pilotage du Contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité "Hainaut-Cambrésis-Thiérache"</b>	<b>Suppléant</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
<b>COM – Comité de pilotage des Contrats opérationnels de mobilité</b>	<b>Comité de pilotage du Contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité l' « Arrageois »</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>

CSNE - Société du Canal Seine-Nord Europe	Comité de suivi de la convention de financement et de la réalisation du CSNE	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>CSNE - Société du Canal Seine-Nord Europe</b>	<b>Comité de suivi spécifique des collectivités territoriales</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
CSNE - Société du Canal Seine-Nord Europe	Conseil de surveillance de la société	Titulaire	Représentant du Département	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CTIP - Commission Territoriales d'Insertion Professionnelles	Commission Territoriale Cambrésis	Titulaire	Représentant du Département	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CTVNF - Commission Territoriale "Hauts de France" des voies navigables de France	Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
EPF - Etablissement Public Foncier Hauts-de-France	Conseil d'administration	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
FJC - Formation du Jury Criminel	Commission du jury criminel	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	15/05/2023	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
HDFM – Syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités	Comité syndical	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	21/11/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
iNORD - Agence d'ingénierie départementale du Nord	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
LaTangente - Comité départemental du tourisme du Nord	Assemblée Générale et Conseil d'Administration	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>NORDSEM - Société d'économie mixte locale d'aménagement pour les territoires du Nord</b>	<b>Conseil d'administration</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Conseil Départemental</b>	<b>18/12/2023</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
OPH59 - Partenord Habitat	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	01/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>PAMS – Comité de pilotage des Plans d'Action communs en matière de Mobilité Solidaire</b>	<b>Bassin de l'Arrageois</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
<b>PAMS – Comité de pilotage des Plans d'Action communs en matière de Mobilité Solidaire</b>	<b>Bassin Hainaut-Cambrésis-Thiérache</b>	<b>Suppléant</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
S3PI HCD - Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douais	Conseil d'orientation - Collège des représentations électives, Collectivités territoriales et locales	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

SAFER - Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Hauts-de-France	Comité technique du Département du Nord pour les territoires de Cambrai, Avesnes et Valenciennes	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
SM - Syndicat mixte La Fibre numérique 59-62	Comité syndical	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
SPL - Société Publiques Locales des Ruches d'Entreprises	Assemblée générale	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	27/06/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

### Fonctions externes de Monsieur Nicolas SIEGLER

Nom de l'organisme	Fonction	Date de début	Date de Fin	Observation
Commune de Cambrai	Conseiller municipal délégué à la sécurité	30/03/2020		Déport systématique.
Communauté d'agglomération de Cambrai	Président	22/12/2021		Déport systématique.
Syndicat intercommunal d'assainissement de Cambrai	Membre	30/03/2020		Déport systématique.
Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis	Membre du comité syndical			Déport systématique.
SCI NICEAN	Gérant			Déport systématique.
Faculté de Droit de Lille	Enseignant			Déport systématique.
Caisse d'Epargne des Hauts-de-France	Participation financière directe dans le capital			Déport systématique.
Crédit agricole Nord de France	Participation financière directe dans le capital			Déport systématique.
Agence d'attractivité du Cambrésis	Président	02/05/2022		Déport systématique.

Fonctions exercées par un membre de la famille de Monsieur Nicolas SIEGLER

Nom de l'organisme	Fonction / Lien de parenté	Date de début	Date de Fin	Observation
Nespresso France	Cadre commercial / Conjointe			Déport systématique.
SAS Le Vauban	Gérante / Conjointe			Déport systématique.